

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 09 septembre à dix-neuf heures, se réunissait en séance ordinaire le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE dûment convoqué le mardi 02 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur le Maire de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE.

Conseillers en exercice	17		
Présents	12		
Mr COCHE-DEQUEANT	Mr MARCHAND	Mme LEROY	
Mr HAY	Mme ROBELET	Mme CHARLES	
Mme ADDE	Mr ROBAIN	Mme FIEVRE	
Mr BROUSSE	Mme TEXIER	Mr ROBELET	
Absents excusés ayant donné pouvoir	4		
Mr PETIT	pouvoir à	Mr MARCHAND	
Mme CALVEZ	pouvoir à	Mme FIEVRE	
Mme POYART	pouvoir à	Mme LEROY	
Mme LHOMME	pouvoir à	Mr COCHE-DEQUÉANT	
Absents excusés	1		
Mr DUBOSCQ			
Secrétaire de séance			
Mme FIEVRE			

19H00	OUVERTURE DE LA SÉANCE.
-------	-------------------------

	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 MAI 2025
--	--

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LAURENT DE LA PRÉE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Votes	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

décide l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 06 mai 2025

Décisions municipales :

005 -2025 : Attribution des lots pour le marché de travaux de la chaufferie bois du groupe scolaire

Délibérations :

021-2025 : Création d'un syndicat mixte ouvert de préfiguration du parc naturel régional des marais littoral charentais - ***Adopté à l'unanimité***

022-2025 : Désignation du coordonnateur communal et réalisation par un prestataire externe du recensement de la population pour 2026 - ***Adopté à l'unanimité***

023-2025 : Sollicitation du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan pour l'année 2025 – ***Adopté à l'unanimité***

024-2025 : Convention de partenariat pour l'accueil collectif de mineurs intercommunal – ***Adopté à l'unanimité***

025 -2025 : Bilan de la concertation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme – ***Adopté à l'unanimité***

21 h 00	CLÔTURE DE LA SÉANCE, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ.
---------	---